

DJAMAL FEROUKHI (*)
SELMA HAKMIA FRAIHAT (**)

Situation professionnelle des jeunes diplômés détenteurs d'une licence d'enseignement ou d'un D.E.S

INTRODUCTION :

Face à l'accroissement continu de la population scolaire depuis les années 60(1), les autorités politiques ont élargi l'offre d'éducation en procédant à une multiplication des lycées, à une grande extension du réseau universitaire ainsi qu'à une mise en place d'une formation spécifique des professeurs de l'enseignement secondaire général et technique (PES et PEST). Ces « mis-en-forme » devaient assurer une couverture satisfaisante des besoins en PES et PEST pour les années 90/91(2). Seulement, l'effet conjugué de la crise économique et de la restructuration de l'économie et des finances (PAS) vers la fin des années 80 s'est traduit par de lourdes conséquences en ce qui concerne le marché de l'enseignement et la formation des enseignants (gel des salaires, exclusion du personnel de la fonction publique, augmentation du nombre d'élèves par classe, etc.). L'arrivée, au début des années 90, de nouveaux sortants des écoles normales et des détenteurs d'un D.E.S sur le marché du travail s'est déroulée dans une conjoncture difficile. D'une part, et en dépit d'un accroissement continu de la demande d'enseignement et du statut de pré-salariés des sortants des écoles normales(3), les besoins en professeurs de l'enseignement secondaire étaient saturés du fait de la faible création de nouveaux postes budgétaires et de l'affluence d'un grand nombre de jeunes diplômés d'autres disciplines vers l'enseignement dans les lycées. D'autre part, les D.E.S, dont la formation est conçue pour préparer des études post-graduées, se sont trouvés contraints d'intégrer le marché du travail et d'occuper des postes de PES à un moment où les études en magister sont devenues de moins en moins accessibles.

Face à cette situation, le ministère de l'Education Nationale a décidé, à partir de 1991, de prodéder au recrutement des PES au sein des promotions sortantes seulement et en fonction des demandes ponctuelles des lycées et ne plus accorder le statut de pré-salarié aux étudiants inscrits en première année dans une école normale.

La période d'insertion professionnelle n'a désormais plus le caractère instantané qu'elle pouvait avoir en temps de croissance. Beaucoup de situations intermédiaires (chômage, emploi d'attente, formation...) peuvent se succéder entre la fin des études et l'accès à l'emploi. Ainsi, l'identification des secteurs de recrutement ou la mesure de la vitesse

d'insertion dans la vie active deviennent des indicateurs insuffisants. L'appréciation de la situation des jeunes diplômés sur le marché du travail nécessite une connaissance plus approfondie des emplois occupés et de leurs caractéristiques.

i) Contexte et objectif de l'étude.

Le présent article consiste justement à rendre compte des situations professionnelles des diplômés de l'enseignement supérieur détenteurs d'une licence d'enseignement (ENS et ENSET) ou d'un diplôme d'enseignement supérieur (DES) quelques années après leur sortie de l'université. Son objectif n'est pas d'analyser les trajectoires professionnelles individuelles mais de repérer ceux, parmi les jeunes diplômés, qui ont réussi à s'intégrer dans la vie active et de connaître leur situation au moment de l'enquête. Occupent-ils des emplois en adéquation avec leur formation de base ou bien sont-ils sujets à une déclassification? Dans quel secteur d'activité les retrouve-t-on? Se dirigent-ils en masse vers l'enseignement comme cela devrait être ou bien sont-ils obligés d'explorer les différentes autres possibilités d'embauche? Sont-ils professionnellement stabilisés ou alors occupent-ils des emplois précaires?

En retenant le type de diplôme, le sexe et la spécialité comme critères d'appréciation des qualités des jeunes universitaires arrivant sur le marché du travail et en s'appuyant sur des indicateurs simples tels que le secteur d'activité, la nature de l'emploi occupé ainsi que le statut de ce dernier, l'analyse qui va suivre aura pour objectif d'éclairer les rapports existant entre formation initiale et activité professionnelle et de savoir si, quelques années après la fin de leurs études, les jeunes diplômés ont réussi, d'une part à intégrer un emploi en adéquation avec leur formation de base, et d'autre part à se stabiliser dans leur profession.

Souvent, le premier emploi est temporaire et sert de moyen d'accès à une situation meilleure ou à financer un effort de prospection supplémentaire. Aussi, l'intérêt va porter sur les caractéristiques du dernier emploi occupé par les jeunes diplômés qui correspond à la dernière activité exercée par les individus ayant occupé un ou plusieurs emplois.

ii) Repères méthodologiques.

Le présent travail fait partie d'une étude plus large qui repose sur une enquête postale réalisée au sein de l'Unité de recherche en évaluation de la formation et de la recherche universitaire (INPS)⁽⁴⁾. Il cible exclusivement les nouveaux diplômés promus en 1990, 1991 et 1992 qui, de par leur formation, peuvent être amenés à assurer la mission d'encadrement dans les établissements d'enseignement secondaire dans les matières techniques et scientifiques. Ces derniers appartiennent à deux groupes de profils distincts:

- Les élèves contractuels sortis des écoles normales supérieures (ENS) et des écoles normales supérieures de

l'enseignement technique (ENSET).

- Les détenteurs d'un DES (USTHB) qui, souvent et faute de débouchés dans le secteur de l'enseignement supérieur(5), épousent la carrière d'enseignant dans des établissements d'enseignement secondaire.

Comme toutes les études d'insertion professionnelle, l'analyse qui va suivre est fondée sur la théorie néoclassique et plus précisément sur la "théorie de recherche d'emploi" qui met l'accent sur le rôle des variables socio-économiques dans l'interprétation de certains faits notamment ceux relatifs à l'hétérogénéité des situations. Si l'entrée dans la vie active n'est pas identique pour tous les individus, c'est qu'elle est affectée d'une part par leurs caractéristiques démographiques et scolaires (sexe, âge, filière d'études, nature du diplôme, etc.) et d'autre part par leurs comportements sur le marché du travail.

1. DANS QUEL SECTEUR D'ACTIVITE RETROUVE-T-ON LES JEUNES DIPLOMES?

Les deux formations considérées dans notre étude, aussi bien la licence d'enseignement que le DES, préparent les jeunes étudiants à une profession d'enseignant. Que ce soit dans les établissements d'enseignement secondaire ou au sein des universités, les nouveaux diplômés sont formés dans le but de répondre à la demande émanant du secteur de l'éducation.

L'observation des nouveaux diplômés, quelques années après leur sortie de l'université, nous permet de repérer les domaines d'activité au sein desquels ils ont entamé leur carrière professionnelle et de savoir s'ils continuent massivement à se retrouver dans le segment particulier du marché du travail qui est celui de l'éducation et la formation.

1.1. Diplôme des études supérieures (DES) : répartition très inégale sur les différents secteurs d'activité

Sur les 174 diplômés qui nous ont renseigné sur leur situation professionnelle, 140 soit 80,46% ont pu rejoindre le secteur de l'éducation dans l'exercice de leur dernier emploi. Ce secteur semble plus attractif pour les filles qui sont 86,60% à y exercer contre 77,55% des garçons

Tableau n°1 : Secteur d'activité du dernier emploi (DES) (%).

Secteur d'activité	Prom.	Prom.	Prom.	Ensemble		Total
	1990	1991	1992	Mas	Fem	
Agriculture	1,85	4,26	-	2,04	1,6	1,72
Industrie	-	8,51	1,37	2,04	3,2	2,87
B.T.P	1,85	-	4,11	6,12	0,8	2,30
Transport	-	-	1,37	2,04	-	0,57
Commerce/service	-	2,13	4,11	6,12	0,8	2,30
Administration	-	2,13	5,48	4,08	2,40	2,87
Education	81,48	80,85	79,45	77,55	86,60	80,46
Santé	14,81	2,13	4,11	-	9,60	6,90
Ensemble	100	100	100	100	100	100

- i) En dehors de l'enseignement, les autres secteurs d'activité se partagent la faible proportion des diplômés restants, de sorte qu'aucun

de ces secteurs n'attire plus de 3% des enquêtés, à l'exception du secteur de la santé qui en emploie 7%.

L'industrie, le BTP, le commerce/service et l'administration attirent des proportions de diplômés presque égales (entre 2,30% et 2,87%). Moins captifs, l'agriculture et le transport n'intéressent respectivement que 1,72% et 0,57% des DES.

Le tableau n°1 montre que la structure de répartition entre les huit secteurs diffère visiblement selon le sexe: l'agriculture, le BTP, le commerce/service et l'administration semblent mieux convenir aux garçons, à l'opposé du secteur de la Santé qui n'emploie que les diplômés de sexe féminin qui sont, pour la majorité d'entre elles, issues des spécialités «Biologie» et «Chimie».

ii) Sur les trois promotions observées, le mouvement des diplômés vers l'enseignement est resté relativement stable. Contrairement aux diplômés de l'ancienne cohorte qui ne se sont orientés que vers quatre secteurs (agriculture, BTP, éducation et santé), les promotions suivantes (1991 et 1992) témoignent progressivement d'une plus grande diversification des emplois. En effet, l'administration (2,13%), le Commerce/service (2,13%) et l'Industrie (8,51%) inexplorés par les sortants de l'année 1990, commencent à participer timidement au recrutement des diplômés promus en 1991. Les emplois des DES s'élargissent, une année plus tard, au BTP (4,11%) et au transport (1,37%) aux dépens du secteur de l'Agriculture.

1.2 Les licences d'enseignement : présence massive dans le secteur de l'éducation

Il n'est guère étonnant de constater que le secteur de l'éducation constitue le principal débouché des licences d'enseignement. Ces derniers sont justement formés dans le but de répondre exclusivement aux besoins des établissements de l'enseignement secondaire en ce qui concerne l'encadrement pédagogique.

i) Sur 1053 diplômés détenteurs d'une licence d'enseignement général, la quasi-totalité (99,05%) est employée dans le secteur de l'éducation. Les garçons (94,06%) aussi bien que les filles (95,79%) se dirigent massivement vers l'enseignement. Les autres diplômés, très peu nombreux (10 personnes seulement), se répartissent de manière presque égale sur les autres secteurs d'activité (à l'exception du BTP).

Ce grand afflux vers l'éducation se maintient sur les trois promotions successives (1990, 1991 et 1992). Les mêmes proportions de diplômés (respectivement 99,21%, 99,24% et 98,76%) parviennent à intégrer l'un des différents paliers du système éducatif. Par ailleurs, la structure de répartition des sortants des ENS sur les autres secteurs d'activité diffère d'une promotion à l'autre; les secteurs désertés par les enquêtés de la promotion 1990, à savoir l'agriculture, le transport, le commerce/service et l'administration commencent à attirer de très faibles proportions de diplômés au sein des promotions suivantes tandis que le secteur de la Santé, qui a attiré 0,4% des promus en 1990, est resté inexploré depuis.

Tableau n°2 : Secteur d'activité du dernier emploi (ENS) (%).

Secteur d'activité	Prom. 1990	Prom. 1991	Prom. 1992	Ensemble		
				Mas	Fem	Total
Agriculture	-	-	0,25	-	0,22	0,09
Industrie	0,40	0,25	-	0,17	0,22	0,19
Transport	-	-	0,25	0,17	-	0,09
Commerce/service	-	0,25	0,25	0,33	-	0,19
Administration	-	0,25	0,50	0,33	0,22	0,28
Education	99,21	99,24	98,76	99	99,12	99,05
Santé	0,40	-	-	-	0,22	0,09
Ensemble	100	100	100	100	100	100

ii) Une situation semblable caractérise les licences d'enseignement technique: ils sont 94,61% à investir le secteur de l'éducation, avec des proportions presque égales de filles et de garçons (voir tableau n°3); en parallèle, seuls 5,39% (soit 16 diplômés) se retrouvent dans l'industrie, l'administration, le Commerce/services et le BTP.

Le poids des sortants des ENSET dans l'enseignement diminue progressivement d'une promotion à l'autre. En effet, de 98,57% au sein de l'ancienne cohorte, la proportion de ces derniers passe à 91,38% pour les sortants de la dernière promotion (1992).

Parallèlement, les autres secteurs prennent graduellement de l'importance: de 1,43% en 1990 (concentrés essentiellement dans l'Industrie) la proportion des diplômés dans les différents secteurs d'activité (Industrie, B.T.P, commerce/service) passe à 8,62% au sein des promus de l'année 1992.

Tableau n°3 : Secteur d'activité du dernier emploi (ENSET) (%).

Secteur d'activité	Prom. 1990	Prom. 1991	Prom. 1992	Ensemble		
				Mas	Fem	Total
Industrie	1,43	0,9	0,86	1,49	-	1,01
B.T.P	-	0,9	5,17	2,48	2,11	2,36
Commerce/service	-	1,80	2,59	1,98	1,05	1,68
Administration	-	0,90	-	-	1,05	0,34
Education	98,57	95,50	91,38	95,06	95,79	94,61
Ensemble	100	100	100	100	100	100

2. TYPE D'EMPLOI OCCUPE.

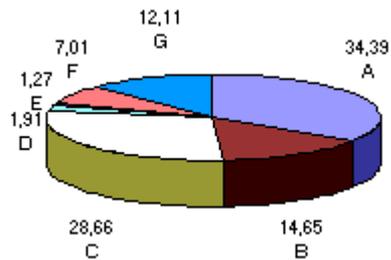
Le repérage des emplois occupés par les nouveaux diplômés, plusieurs mois après leur sortie de l'université, est un élément essentiel d'appréciation de la qualité de l'insertion. Pour répondre aux besoins en main-d'oeuvre et pour satisfaire les aspirations individuelles, il est nécessaire de donner une dimension qualitative à l'adéquation entre formation et type d'emploi. Nous allons tenter dans le paragraphe qui suit, de situer la proportion de diplômés observés qui réussissent à occuper un emploi correspondant à leur formation.

La nomenclature des emplois n'étant pas encore unifiée, celle qui a été adoptée tente de mettre en évidence les situations professionnelles les plus fréquemment rencontrées. Elle nous permet, en l'occurrence, de

faire ressortir la répartition des licences d'enseignement et des DES entre les différents paliers du système éducatif.

2.1. L'enseignement secondaire : un refuge pour les DES.

Graphique n°1 : **Poste occupé au dernier emploi (DES)(6)**



i) L'enseignement constitue le principal débouché des enquêtés titulaires d'un DES. Ces derniers sont présents dans différents niveaux du système éducatif: ils occupent en grande partie un poste de PES au sein des établissements de l'enseignement secondaire (34,39%), sans doute parce que c'est l'activité qui s'ajuste le mieux à leur formation essentiellement théorique. Moins nombreux, 28,66% des nouveaux sortants ont réussi à intégrer l'enseignement supérieur, mais en tant que vacataires ou contractuels puisque le statut général des enseignants du supérieur ne permet le recrutement d'assistants permanents qu'après achèvement des études post-graduées(7).

Devant le rétrécissement du marché du travail, une autre alternative s'offre aux jeunes diplômés qui consiste à accepter un emploi déqualifié. Tel est le cas des 14,65% des répondants qu'on retrouve dans des établissements de l'enseignement fondamental en tant que PEF et des 7% de diplômés qui se dirigent vers les autres secteurs d'activité en acceptant le statut de technicien supérieur (T.S) ou d'ingénieur d'application. D'autres enquêtés représentant 12,11% des répondants essayent d'explorer diverses possibilités d'emploi en se répartissant sur différents secteurs et en occupant des emplois souvent administratifs (fonctionnaires, cadres, cadres supérieurs, etc.); d'après le tableau n°1 (en annexe 2), ces derniers sont plus présents au sein des jeunes diplômés en «Chimie»

Les filles sont plus disposées à effectuer de telles concessions : elles sont 17,43% à enseigner en tant que PEF contre 6,82% des garçons et 8,85% contre seulement 2,27% à être recrutées en tant que T.S ou ingénieur d'application. Elles semblent ainsi préférer le cadre des établissements scolaires et des laboratoires aux emplois dans les autres secteurs économiques, d'avantage ciblés par les garçons (18,18% contre 9,7% des filles) (tableau n°1 en annexe 2).

ii) L'observation des sortants des trois promotions successives permet de connaître l'évolution d'une situation déjà critique dans l'ensemble (voir tableau n°2 en annexe 2). Entre 1990 et 1992, le placement dans les établissements de l'enseignement secondaire diminue (il passe de

39,22% en 1990 à 34% en 1992); même les entreprises, qui recrutent les jeunes diplômés avec un statut de T.S (12% en 1990), deviennent de plus en plus réticentes face à l'ambiguïté du statut du DES (3% en 1992). D'un autre côté, la proportion de PEF parmi les jeunes est restée stable (14%) alors qu'une légère augmentation caractérise le recrutement dans l'enseignement supérieur (25,49% en 1990 et 27,69% en 1992). Cependant, le changement le plus important est bien cette attitude (qui gagne de plus en plus de jeunes) consistant à élargir le champ de recherche à de nouveaux types d'emplois, souvent déqualifiés - 20% de la promotion 1992-, et qui sont en majorité la conséquence d'un intérêt croissant pour les possibilités qu'offre le secteur privé. En effet et d'après le tableau n°4, on constate que ce secteur prend lentement et graduellement de l'importance mais reste loin de concurrencer les institutions publiques: de 1,72% des diplômés en 1990, la proportion de recrues dans le secteur privé passe à 8% au sein de la promotion 1992.

Tableau n°4 : Statut juridique du dernier emploi (DES) (%).

Statut juridique de l'emploi	Promo. 1990	Promo. 1991	Promo. 1992	En- semble
Public	98,28	96,00	92,00	95,08
Privé	1,72	4,00	8,00	4,92
Ensemble	100	100	100	100

iii) En affinant un peu plus l'analyse pour faire ressortir d'éventuelles disparités entre les différentes spécialités en matière de débouchés professionnels (tableau n°1 en annexe 2), on constate que les diplômés en «Maths» et en «Physique» se distinguent par une très faible présence dans les établissements de l'enseignement fondamental (respectivement 2,63% et 11,77%) par rapport aux spécialités «Chimie» (16,33%) et «Biologie» (27,50%). Les "matheux" et les "physiciens", qu'on retrouve en majorité dans l'enseignement supérieur, ne sont pas obligés de se déqualifier pour deux raisons principales :

D'abord, les besoins exprimés par les lycées concernant les enseignants les matières fondamentales, que sont les mathématiques et les sciences physiques, sont importants car elles constituent des matières communes à l'ensemble des séries du baccalauréat (au nombre de 15); par ailleurs, les recrutements au concours de Magistère sont plus importants parmi les DES en «Mathématiques» et en «Physique», ce qui constitue un prolongement logique de la formation graduée du DES dans l'esprit de la réforme de 1971. En effet, respectivement 49% et 30% des diplômés en «Maths» et en «Physique» reprennent des études après l'obtention de leur diplôme initial (DES) et près de la totalité de ces derniers ont la possibilité de poursuivre des études post-graduées.

Tableau n°5 : Reprise des études par les DES (%).

	Maths	Physique	Chimie	Biologie
Reprise des études	48,84	29,63	11,11	16,33
Part des études en P-G dans les formations effectuées	96,3	100	71,43	44,44

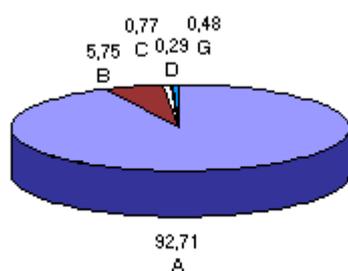
Un deuxième constat concerne les diplômés en «Biologie» qui semblent nettement défavorisés; ils affichent, par rapport aux autres spécialités, une grande présence dans les établissements d'enseignement fondamental (27,50%) et une très faible proportion s'agissant de l'enseignement dans les instituts d'enseignement supérieur (15%); d'ailleurs, leur accès aux études post-graduées, comme le montre le tableau n°5, est nettement limité, comparé à celui de leurs collègues. Par ailleurs, à l'exemple des chimistes qui trouvent refuge dans des emplois administratifs (20,52%), les biologistes qui n'adhèrent pas au corps enseignant occupent des postes de T.S ou d'ingénieurs d'application (22,50%) souvent dans des laboratoires privés ou publics (voir tableau n°1 en annexe 2).

2.2. Licences d'enseignement : adéquation incomplète entre formation et emploi.

Comme le rapportent les graphiques 2 et 3, la grande majorité des licences d'enseignement a fini par occuper un poste de PES: 92,71% en ce qui concerne les licenciés en enseignement général et 83,10% des licenciés en enseignement technique. Le reste des diplômés n'a pas réussi à concilier la nature de l'activité exercée lors du dernier emploi avec la spécificité de la formation suivie.

2.2.1. Licence d'enseignement en sciences exactes et biologiques (ENS).

Graphique n°2 : **Poste occupé au dernier emploi (ENS)(8).**



i) Bien que les établissements de l'enseignement secondaire, conformément à la logique, demeurent le principal employeur des licences d'enseignement général aussi bien des filles (89,41%) que des garçons (95,16%), on constate que près de 6% des jeunes diplômés sont recrutés en tant que PEF. Cette déqualification pénalise plus les diplômés de sexe féminin (9,01%) par rapport à leurs collègues du sexe opposé (3,34%) (tableau n°3 en annexe 2). Par ailleurs, la formation professionnelle et les écoles privées n'attirent pas plus de 0,29% des sortants des ENS, issus des disciplines «Maths» (0,27%), «Physique» (0,36%) et «Biologie» (0,54%) alors que seuls 0,84% des garçons

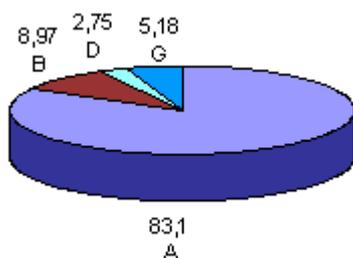
titulaires d'une licence en «Maths» (0,81%), en «Chimie» (0,84%) et en «Biologie» (0,54%) sont sortis du cadre de l'enseignement pour explorer les possibilités qu'offrent les autres secteurs économiques. L'enseignement supérieur participe également, quoique timidement, au recrutement des jeunes diplômés: il n'en accueille que 0,77%.

Comparée à la position des titulaires d'un DES formés dans la même spécialité, la situation professionnelle des «matheux» sortis des ENS est bien meilleure dans la mesure où leur recrutement se fait principalement dans les établissements d'enseignement secondaire (96,52%). Un autre groupe de jeunes diplômés est également avantagé; il s'agit des 78 diplômés en «Physique-Chimie» (95,12%) issus de l'ENS d'Oum-EI-Bouaghi, en raison peut-être d'un marché de l'emploi local plus favorable et d'une spécialité mieux appréciée pour la bonne couverture des deux programmes de physique et de chimie (tableau n°3 en annexe 2).

ii) La situation des normaliens qui, dans l'ensemble, est loin d'être préoccupante se dégrade en réalité d'une promotion à l'autre. C'est ce que traduit la baisse des recrutements en PES à partir de la promotion 1991 (respectivement 97,22% et 85,28% au sein des promotions 1991 et 1992) qui pousse les jeunes à se rabattre, essentiellement, sur l'enseignement fondamental (ils passent de 2,27% au sein de la promotion 1991 à 11,93% au sein de la promotion suivante) (tableau n°4 en annexe 2).

2.2.2. Licence en enseignement technique (ENSET).

Graphique n°3: **Poste occupé au dernier emploi (ENSET)(9).**



i) Les sortants des ENSET réussissent moins que leurs collègues issus des écoles normales supérieures (ENS) à intégrer le corps enseignant dans les établissements d'enseignement secondaire (83,10%), notamment en ce qui concerne les filles (78,72% contre 85,20% des garçons). Les nouveaux diplômés destinés à l'enseignement technique n'y sont visiblement pas tous parvenus. En effet, 50 d'entre eux (soit 17%) se dirigent vers d'autres activités: La saturation des besoins en PEST et les affectations aux postes de travail qui ne correspondent pas aux vœux des jeunes diplômés obligent près de 9% des diplômés à accepter un poste de PEF en dépit de la déqualification qu'il présente. Cette situation touche plus particulièrement les filles (10,64% contre 8,16% des garçons). Les centres de formation professionnelle et les écoles privées constituent parfois une bonne alternative pour une partie

des sortants (5,32% des licenciés de sexe féminin et pas plus de 1,53% pour leurs collègues du sexe opposé); le reste des diplômés (5,18%), sans doute encouragés par leurs connaissances techniques, se sont retournés vers les autres secteurs d'activité en s'engageant dans des carrières pour lesquelles ils n'ont pas été préparés (tableau n°5 en annexe 2).

ii) En affinant l'analyse par spécialité, il nous est possible de repérer les groupes de diplômés les plus avantagés de ceux qui se trouvent pénalisés par les mauvaises conditions du marché de l'emploi. L'écart se creuse clairement entre deux groupes de disciplines: d'un côté, les jeunes diplômés en «Electronique» et en «Génie-mécanique» dont respectivement 87,5% et 88,68% sont recrutés dans l'enseignement secondaire et près de 9% dans le pré-secondaire, sont les plus favorisés. A l'inverse, les jeunes spécialisés en «Electrotechnique» et en «Génie-civil» se retrouvent plus nombreux à encadrer les élèves de l'enseignement fondamental (respectivement 17,65% et 11,49%) ou à abandonner complètement l'enseignement au profit d'autres activités (12,5% en ce qui concerne la première spécialité et 4,6% pour la deuxième). Nous ne manquerons pas de signaler le recrutement automatique et intégral dans l'enseignement secondaire des six (06) diplômées en «Informatique» qui n'ont transité par aucune période de chômage (tableau n°5 en annexe 2).

Ainsi, en retenant l'adéquation entre la formation et le type d'emploi comme un critère d'appréciation de la performance d'un profil de formation, la situation des diplômés en enseignement technique semble moins aisée que celle des licences d'enseignement général. Pour l'ensemble des sortants des écoles normales, le tableau n°6 (annexe 2) indique clairement une dégradation continue de la situation se traduisant par une chute de la proportion des licenciés retenus dans l'enseignement secondaire évaluée successivement à 10% et 17% au sein des deux promotions 1991 et 1992 au profit de l'enseignement fondamental (3,64% en 1991 et 20% en 1992); ces résultats reflètent la grande distorsion qui s'est révélée entre les besoins prévus en encadrement pédagogique au sein des lycées et les capacités réelles de recrutement au sein des établissements de l'enseignement secondaire, plus particulièrement en ce qui concerne les sortants de l'enseignement technique.

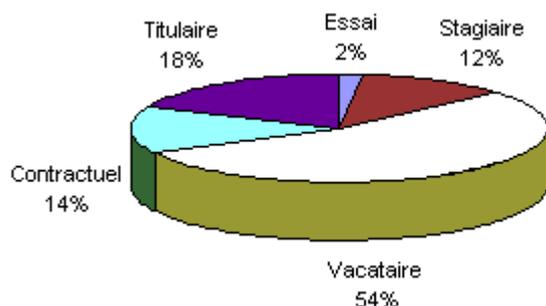
3. LA STABILITE DANS L'EMPLOI.

Il a été confirmé précédemment que les nouveaux diplômés finissent en grande majorité par intégrer le corps enseignant. Ceci ne garantit pas nécessairement un statut stable ou une confirmation rapide dans le poste occupé. Par ailleurs, la notion de stabilité est très subjective: l'individu peut se sentir stable tout en occupant une succession d'emplois précaires; comme il peut, tout en ayant un emploi durable, poursuivre ses efforts de prospection dans le but d'améliorer sa situation professionnelle. Ainsi, pour pouvoir discuter le degré de stabilité de la population enquêtée, il faudrait d'abord définir le critère qui permet d'affirmer la stabilité ou non d'un emploi.

L'indicateur qui semble le plus approprié pour renseigner sur la situation professionnelle de l'enquêté est le statut de l'emploi au moment de l'enquête, la confirmation dans le poste de travail étant généralement considérée comme révélateur de stabilité.

3.1. Situation professionnelle encore précaire pour les détenteurs d'un DES.

Graphique n°4 : Statut dans le dernier emploi (DES).



i) Plusieurs mois se sont écoulés depuis la sortie des DES de l'université et seuls 18,33% d'entre eux ont réussi à être titulaires de leurs postes de travail. Ces derniers sont plus nombreux dans les établissements de l'enseignement secondaire (36,67%) et sont près de 27% à occuper des emplois souvent administratifs en dehors du secteur de l'éducation. Dans l'attente d'une possible titularisation, 12% des diplômés commencent leur carrière en tant que stagiaires alors que 14,44% travaillent sous contrat à durée déterminée. Plus de la moitié des jeunes diplômés (54%) occupent, en tant que vacataires, une situation des plus défavorables. Ils sont essentiellement recrutés dans les instituts d'enseignement supérieur (45,53%) où ils doivent attendre l'accomplissement de leurs études en post-graduation pour aspirer à l'occupation de postes permanents.

Tableau n°6 : Types d'emploi selon le statut occupé par les DES (%).

Types d'emploi	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire
P.E.S	-	31,25	31,76	40	36,67
P.E.F	-	6,25	16,47	35	3,33
Enseignant I.N.E.S	-	18,75	43,53	-	13,33
Enseignant (autres établissements)	-	12,50	-	-	3,33
Chercheur	-	-	-	-	6,67
T.S ou Ingénieur d'application	-	6,25	5,88	10	10
Autres ¹⁰	100	25	2,35	15	26,66
Ensemble	100	100	100	100	100

ii) Dans l'ensemble, la situation des jeunes diplômés est visiblement critique. Quelle que soit la profession exercée, on les retrouve le plus souvent dans des situations précaires, surtout en ce qui concerne les diplômés de sexe féminin. Les détentrices d'un DES sont seulement 17,56% à être titulaires contre 20,41% des garçons et sont plus

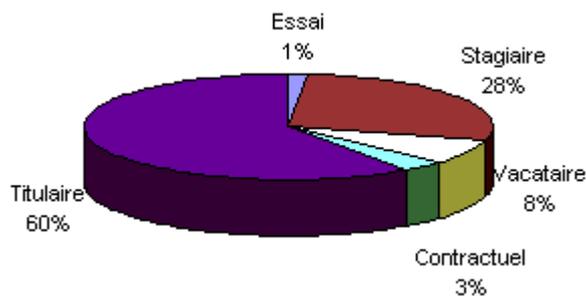
nombreuses à occuper une situation de vacataire (57,25% contre 45% pour les garçons) (voir tableau n°7 en annexe 2).

iii) Plutôt que de s'améliorer, ces conditions se sont visiblement dégradées pour les diplômés de la dernière promotion observée au sein de laquelle les contractuels et les vacataires représentent respectivement 16% et 65,33% des jeunes au moment où les titulaires n'en représentent que 11% seulement (tableau n°8 en annexe 2).

3.2. Les licences d'enseignement : entre titulaires et stagiaires.

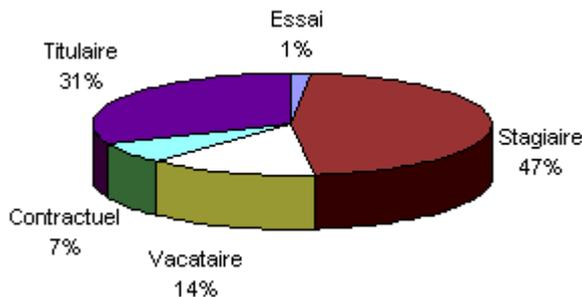
Etre titulaire d'un poste de travail indique généralement que l'emploi occupé procure une certaine stabilité et beaucoup d'avantages. Les élèves professeurs sortis des écoles normales (ENS et ENSET), en choisissant l'enseignement comme débouché professionnel, visaient en grande partie la stabilité qu'il assure. Le statut du diplôme qui, par son ambiguïté, était à l'origine de la précarité des situations professionnelles de la plupart des titulaires d'un DES, ne constitue pour les licences d'enseignement, dont la carrière est régie par une réglementation spécifique, aucune contrainte.

Graphique n°5: **Statut dans le dernier emploi (ENS).**



i) En occupant des emplois le plus souvent correspondant à leur formation initiale, la situation professionnelle des diplômés en enseignement général semble relativement stable. En effet, 59,63% des nouveaux diplômés sont déjà titularisés au moment de l'investigation alors que 28% entament le processus de stabilisation en étant stagiaires. Ceci ne laisse que très peu d'enquêtés dans l'instabilité: vacation (8%) ou contrat à durée déterminée (3,34%).

Graphique n°6: **Statut dans le dernier emploi (ENSET).**



ii) Les détenteurs d'une licence en enseignement technique sont moins avantagés que leurs collègues puisqu'ils ne sont que 31% à être titulaires, au moment où les stagiaires en constituent la majorité (46,33%). Les 63 diplômés restants occupent toujours des situations relativement instables: vacataires (13,73%) ou contractuels (7,04%).

iii) Il apparaît clairement, à partir des tableaux n°9 et n°11 (annexe 2), que les diplômés de sexe féminin sont largement défavorisés par rapport à leurs collègues. Parmi les sortants des ENS, les filles connaissent plus que leurs collègues le statut de vacataire (13,75% contre 3,21% des garçons) et de contractuel (5,25% contre 2% des garçons). De manière similaire, les licenciées en enseignement technique ont plus de mal que les garçons à quitter le statut de vacataire (20,21% contre 10,53% des garçons) et à être confirmées dans leur poste de travail (26,60% contre 33,16% des garçons). Ces dernières commencent, par conséquent, mal leurs carrières avec une situation visiblement précaire comparée à celle de leurs collègues du sexe opposé.

iv) Aussi bien pour les diplômés en enseignement général que pour les diplômés en enseignement technique, l'ancienne cohorte (1990) est celle qui compte le plus d'emplois stables. En effet, parmi les sortants des ENS, 84% sont confirmés et 13% sont stagiaires, alors que la répartition des sortants des ENSET entre stagiaires et titulaires se fait de manière moins avantageuse (72,46% de titulaires et 27,54% de stagiaires). Sur les deux promotions qui suivent, la situation ne fait que se dégrader. Parmi les licences d'enseignement général, la proportion des titulaires diminue de moitié (41%) alors que la proportion des stagiaires atteint 35,54% de la cohorte 1992; parallèlement, la situation précaire de l'emploi, qui touche à peine 3% des promus en 1990, concerne près de 24% des diplômés en 1992. De leur côté, les détenteurs d'une licence en enseignement technique subissent de manière plus aiguë cette précarité du marché de l'emploi: différemment de la promotion 1990 qui n'est constituée que de jeunes confirmés ou stagiaires, la promotion 1992 comporte 38% de diplômés vacataires, contractuels ou à l'essai et moins de 12% de titulaires (voir les tableaux n°10 et n°12 en annexe2).

v) Nous avons déjà pu constater, dans le paragraphe précédent, que la majorité des détenteurs d'une licence d'enseignement général occupe un poste de PES et c'est justement dans ces cas là que la titularisation est plus accessible. Les diplômés confirmés ou stagiaires se localisent

dans les établissements de l'enseignement secondaire (64,67% et 29%) alors que les vacataires et les contractuels sont plus nombreux dans l'enseignement fondamental (respectivement 55,17% et 27,6%) (tableau n°7). Il semblerait donc que, pour les sortants des ENS, le fait d'exercer une profession en étroite relation avec leur formation initiale ne procure pas seulement une satisfaction personnelle mais permet également une stabilisation professionnelle et sociale. Ceci est également le cas des diplômés en enseignement technique au sein desquels les professeurs de l'enseignement secondaire sont en majorité confirmés (35,6%) ou stagiaires (51,35%).

Tableau n°7 : Statut des diplômés selon l'emploi occupé.

	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire	Ensemble
ENS :						
- P.E.S	1,20	29,1	3,47	1,56	64,67	100
- P.E.F	-	8,62	55,17	27,59	8,62	100
ENSET :						
- P.E.S	0,45	51,35	8,11	4,50	35,59	100
- P.E.F	-	39,13	39,13	21,74	-	100

CONCLUSION :

Quels que soient les difficultés d'insertion sur le marché du travail et les moyens utilisés pour les surmonter, l'enquête réalisée révèle que 84,62% des nouveaux diplômés ont eu l'occasion d'occuper au moins un emploi depuis la fin de leur formation respective, tandis que le reste des jeunes enquêtés a été retenu sous l'emprise du chômage au-delà de la période d'observation.

Malgré l'élargissement de l'emploi aux autres secteurs d'activité résultant des difficultés de placement que rencontrent les autorités chargées de l'enseignement, le secteur de l'Education demeure le principal employeur des nouveaux diplômés en licence d'enseignement. Ceci laisse supposer, dans une certaine mesure, un rapprochement entre la formation initiale et la nature de l'activité professionnelle.

En affinant le niveau d'analyse et en s'intéressant à la distribution des emplois entre les différentes composantes du système éducatif, on constate que la majorité des diplômés se fait recruter pour des postes de PES. Pour les diplômés des écoles normales (ENS et ENSET), cette situation semble plutôt insuffisante puisqu'ils marquent une présence, même timide, dans les différents autres paliers du système éducatif, alors que, par la nature de leur formation et le contrat les liant au Ministère de l'Education Nationale, ces derniers sont supposés rejoindre exclusivement l'enseignement secondaire. Par ailleurs, le devenir des DES est plus inquiétant. L'écart entre la formation qui les prédestine à la recherche scientifique ou à l'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur et les débouchés qu'ils connaissent est plus grand.

A cette distorsion entre formation et type d'emploi vient s'ajouter une déqualification touchant un nombre croissant de diplômés qui, face à la

saturation des besoins au sein des établissements secondaires, se tournent vers l'enseignement fondamental.

Quelques années après la fin des études, la situation professionnelle des jeunes diplômés des écoles normales est relativement stable puisque 87,62% des licences d'enseignement général et 77,82% des sortants des ENSET sont titulaires de leur poste de travail ou attendent une possible confirmation à l'issue de leur période de stage. Par ailleurs, les diplômés des études supérieures (DES) restent très instables; en effet, 68% d'entre eux sont toujours vacataires ou contractuels, pénalisés par un statut ambigu et un diplôme qui ne trouve pas sa place sur le marché du travail.

Références bibliographiques

Feroukhi D. & Fraihat S., 1998. *Insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur*, Unité de recherche en évaluation. INPS, Alger.

Feroukhi D., 1999. *Insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur*, Unité de recherche en évaluation de la formation et de la recherche universitaire, INPS, Alger.

Fraihat S., 1999-2000. *Insertion professionnelle et marché du travail des licences d'enseignement et des D.E.S*, Mémoire de Magister, ISE, Alger.

Vernières M., 1997. *L'insertion professionnelle: analyses et débats*, Economica, Paris.

Ministère de l'Education Nationale, 1997. La formation des personnels de l'éducation nationale, bilan et perspectives, Document polycopie, Alger.

Ministère de l'Education Nationale, Sous direction des statistiques, Direction de la planification, 1993. Formation des professeurs de l'enseignement secondaire et technique. Bilan chiffré.

ANNEXE -1-

L' enquête réalisée vise le recueil d'informations individuelles détaillées sur le devenir de ces diplômés en observant leur cheminement sur une période de 2 à 5 ans (selon la promotion de sortie); ceci dans le but de:

- Connaître la stratégie du diplômé à l'issue des études universitaires;
- Connaître le processus d'insertion en identifiant l'ordre de succession des situations vécues par l'enquêté;

- Renseigner sur les caractéristiques des emplois occupés par les diplômés ayant cette opportunité.

L'enquête s'est déroulée en deux phases. La première a ciblé les diplômés des promotions de 1991 et 1992 des établissements suivants: ENS d'Alger, ENS de Jijel, ENS de Saida, ENSET de Laghouat, et ENSET d'Oran. La deuxième phase a concerné les détenteurs d'un DES (USTHB), ENS de Oum-EI-Bouaghi, ENS de Mostaghanem, ENS de Ouargla (promotions 91 et 92), ENS d'Alger (promotion 90), ENS de Jijel (promotion 90), ENSET de Laghouat (promotion 90), ENSET d'Oran (promotion 90), ENSET de Skikda (spécialité Electronique, promotions 91 et 92), et l'université de Blida (licence de maths, promotion 92).

Près de 2000 (exactement 1933) questionnaires sujets à une interrogation exhaustive ont été envoyés durant le quatrième trimestre de l'année 1994. Pour la deuxième phase de l'enquête, l'échantillon retenu comptait 2279 diplômés auxquels les questionnaires ont été adressés durant le mois de juillet de l'année 1995. Cet échantillon a été arrêté selon la méthode dite de «stratification représentative» avec un taux de sondage fixé à 75%. Les variables selon lesquelles la stratification a été effectuée sont préalablement connues pour chaque individu; elles sont au nombre de six: l'année d'obtention du diplôme, l'établissement de formation, la spécialité, l'option, le sexe et la wilaya de résidence.

Sur les 4212 diplômés enquêtés, 1801 ont retourné des questionnaires exploitables. En défalquant des questionnaires envoyés ceux qui sont retournés parce que le destinataire n'avait pas été retrouvé à l'adresse laissée à la fin des études (5,29%), on obtient un rendement net de l'enquête de 45,15%.

Les résultats de cette enquête ont servi à rendre compte des aspects les plus importants du processus d'insertion des diplômés. Ils ont effectivement permis de connaître la situation professionnelle des enquêtés quelques années après la sortie de l'université.

ANNEXE - 2 -

Les tableaux ainsi que les graphes figurant dans l'article ont pour source l'enquête d'insertion professionnelle des licences d'enseignement et des D.E.S (1998) réalisée dans le cadre d'un mémoire de magister soutenu par Mlle S. Fraihat sous la direction de M.Y Ferfera et D.Feroukhi.

Tableau n°1 : Poste occupé au dernier emploi (DES).

	A	B	C	D	E	F	G	Ensemble	
Mathématiques	39,47	2,63	47,37	2,63	-	-	7,89	100	
Physique	30,77	11,77	38,46	3,85	7,69	-	7,70	100	
Chimie	38,78	16,33	22,45	2,04	-	2,04	20,52	100	
Biologie	27,50	27,50	15	-	-	22,50	7,5	100	
Ensemble	Mas .	36,36	6,82	31,82	2,27	2,27	2,27	18,18	100
	Fem .	33,63	17,43	27,43	1,76	0,88	8,85	9,7	100
	Total	34,39	14,65	28,66	1,91	1,27	7,01	12,11	100

Tableau n°2 : Poste occupé au dernier emploi selon la promotion (DES).

	A	B	C	D	E	F	G	Ensemble	
Promotion 90	39,22	13,73	25,49	1,96	1,96	11,76	5,88	100	
Promotion 91	29,27	17,07	34,15	2,44	2,44	7,32	7,31	100	
Promotion 92	33,85	13,85	27,69	1,53	-	3,08	20	100	
Ensemble		34,39	14,65	28,66	1,91	1,27	7,01	12,11	100

A : PES

B : PEF

C : Enseignant dans un institut d'enseignement supérieur

D : Enseignant dans une école privée, dans un centre de formation professionnelle, etc.

E : Chercheur

F : T.S ou Ingénieur d'application

G : Autres: différents emplois dans les secteurs économiques

Tableau n°3 : Poste occupé au dernier emploi toutes promotions confondues (ENS).

	A	B	C	D	G	Ensemble	
Mathématiques	96,52	0,80	1,60	0,27	0,81	100	
Physique	90,65	8,99	-	0,36	-	100	
Chimie	89,08	10,08	-	-	0,84	100	
Biologie	89,13	9,24	0,54	0,54	0,54	100	
Musique	100	-	-	-	-	100	
Physique-Chimie	95,12	3,66	1,22	-	-	100	
Ensemble	Mas .	95,16	3,34	0,50	0,17	0,84	100
	Fem .	89,41	9,01	1,13	0,45	-	100
	Total	92,71	5,75	0,77	0,29	0,48	100

Tableau n°4 : Poste occupé au dernier emploi selon la promotion (ENS).

	A	B	C	D	G	Ensemble
Promotion 90	97,23	1,58	0,79	0,40	-	100
Promotion 91	97,22	2,27	0,25	-	0,25	100
Promotion 92	85,28	11,93	1,27	0,5	1,02	100

Tableau n°5 : Poste occupé au dernier emploi toutes promotions confondues (ENSET).

	A	B	D	G	Ensemble	
Electronique	87,50	7,95	1,14	3,41	100	
Electrotechnique	75	8,93	3,57	12,5	100	
Génie-mécanique	88,68	7,55	1,89	1,88	100	
Génie-civil	79,31	11,49	4,60	4,6	100	
Informatique	100	-	-	-	100	
Ensemble	Mas .	85,20	8,16	1,53	5,11	100
	Fem .	78,72	10,64	5,32	5,5	100
	Total	83,10	8,97	2,75	5,18	100

Tableau n°6 : Poste occupé au dernier emploi selon la promotion (ENSET).

	A	B	D	G	Ensemble
Promotion 90	98,57	-	-	1,43	100
Promotion 91	87,27	3,64	3,64	5,45	100
Promotion 92	69,09	20	3,64	7,27	100

A : PES

B : PEF

C : Enseignant dans un institut d'enseignement supérieur

D : Enseignant dans une école privée, dans un centre de formation professionnelle, etc.

E : Chercheur

F : T.S ou Ingénieur d'application

G : Autres: différents emplois dans les secteurs économiques

Tableau n°7 : Statut dans le dernier emploi toutes promotions confondues (DES).

	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire	Ensemble
Mathématiques	-	12,5	65	10	12,5	100
Physique	3,85	11,54	57,69	15,38	11,54	100
Chimie	1,69	15,25	47,46	10,17	25,42	100
Biologie	-	6,25	54,17	20,83	18,75	100
Mas .	4,08	14,29	44,90	16,33	20,41	100
Ensemble Fem .	0,76	10,69	57,25	13,74	17,56	100
Total	1,67	11,67	53,89	14,44	18,33	100

Tableau n°8 : Statut dans le dernier emploi selon la promotion (DES).

	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire	Ensemble
Promo. 90	1,75	19,30	42,11	14,04	22,81	100
Promo. 91	-	12,5	50	12,5	25	100
Promo. 92	2,67	5,33	65,33	16	10,67	100

Tableau n°9: Statut dans le dernier emploi toutes promotions confondues (ENS).

	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire	Ensemble
Mathématiques	0,61	37,58	3,64	1,52	56,67	100
Physique	0,83	23,24	9,54	4,98	61,41	100
Chimie	3,67	32,11	15,60	5,50	43,12	100
Biologie	1,79	17,86	11,31	3,57	65,48	100
Musique	-	16,67	-	-	83,33	100
Physique-Chimie	1,33	18,67	1,33	2,67	76	100
Mas .	1,32	30,62	3,21	1,89	62,95	100
Ensemble Fem .	1,25	24,50	13,75	5,25	55,25	100
Total	1,29	27,99	7,75	3,34	59,63	100

Tableau n°10: Statut dans le dernier emploi selon la promotion (ENS).

	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire	Ensemble
Promo. 90	-	12,89	2,22	0,89	84	100
Promo. 91	1,76	29,91	3,23	1,47	63,64	100
Promo. 92	1,65	35,54	15,43	6,61	40,77	100

Tableau n°11: Statut dans le dernier emploi toutes promotions confondues (ENSET).

	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire	Ensemble
Electronique	-	61,80	10,11	3,37	24,72	100
Electrotechnique	5,45	34,55	30,91	7,27	21,82	100
Génie - méca .	-	38	14	6	42	100
Génie-civil	1,19	45,24	7,14	11,90	34,52	100
Informatique	-	33,33	-	-	66,67	100
Ensemble.	Mas .	1,05	47,37	10,53	7,89	33,16
	Fem .	2,13	45,74	20,21	5,32	26,60
	Total	1,41	46,83	13,73	7,04	30,99

Tableau n°12 : Statut dans le dernier emploi selon la promotion (ENSET).

	Essai	Stagiaire	Vacataire	Contractuel	Titulaire	Ensemble
Promo. 90	-	27,54	-	-	72,46	100
Promo. 91	2,88	55,77	12,50	4,81	24,04	100
Promo. 92	0,90	50,45	23,42	13,51	11,71	100

Notes

(*) Chercheur associé au CREAD, Alger

()** Chargée de recherche au CREAD, Alger

(1) La formation des personnels de l'éducation nationale: Bilan et perspectives, Ministère de l'Education Nationale, mai 1997. P. 28.

(2) Formation des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Bilan chiffré), Direction de la planification. Sous direction des statistiques, MEN, juin 1993, p.3.

(3) La formation des personnels de l'éducation nationale: Bilan et perspectives, Op.Cit., p.29.

(4) Voir annexe 1

(5) Le D.E.S, dans l'esprit de la réforme de l'enseignement supérieur de 1971, est un diplôme intermédiaire devant mener son détenteur vers une carrière d'enseignant /chercheur.

(6) A :PES; B : PEF; C : Enseignant dans un institut d'enseignement supérieur ; D : Enseignant dans une école privée, dans un centre de formation professionnelle, etc. E: Chercheur; F: T.S ou Ingénieur d'application; G: Autres différents emplois dans les secteurs économiques.

(7) Statut des enseignants du supérieur - 1989.

(8) La nomenclature utilisée pour les emplois est détaillée plus haut.

(9) La nomenclature utilisée pour les emplois est détaillée plus haut.

(10) Fonctionnaires, cadres, entrepreneurs, ...

